

Déclaration liminaire de la SNASUB-FSU lors de la F3SCT du 17 septembre 2024

Monsieur le recteur, madame la directrice des ressources humaines, mesdames et messieurs les membres de la F3SCT-SA,

Dans le contexte politique actuel, le SNASUB-FSU entend réaffirmer son attachement à la démocratie et à un service public de qualité.

La réunion d'instance d'aujourd'hui est ainsi, pour nous, plus que jamais l'occasion de rappeler les enjeux politiques qui s'attachent à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail ainsi que la responsabilité de l'employeur en la matière.

Nous passons une grande partie de notre vie au travail et il apparaît primordial de prendre en considération les attentes des collègues, qu'ils s'agissent des attentes d'une plus grande reconnaissance du travail fait, de sa valeur et de l'engagement de chacun et chacune dans son travail ; ou des attentes en terme de sécurité au travail ou de conditions de travail qui ne portent pas atteinte à la santé et, qui au contraire, y contribuent.

L'amélioration des conditions de travail doit s'appuyer sur l'expertise des agents et se construire avec eux. De ce point de vue, si on veut faire un bilan du travail effectué ensemble dans le cadre de cette instance en 2023-2024, on constate que l'instance s'est réunie 2 fois et qu'un problème de calendrier a annulé sa 3^{ème} réunion, ce qui a interrompu de mars à septembre la dynamique de travail ; ce qui est vraiment regrettable. Les échanges y ont été porteurs. Des situations ont pu être évoquées et parfois débloquées, des outils créés (protocole de visite, questionnaires sur les conditions de travail ...) , des visites organisées. Les journées de formation ont eu lieu et ont permis d'asseoir sur les textes le périmètre d'action de chacun.

Il reste néanmoins de nombreuses pistes de travail à exploiter. En termes de calendrier tout d'abord, la F3SCT-SA ne devant pas se transformer en variable d'ajustement en cas de conflit d'emploi du temps avec d'autres instances à différentes échelles. Il est essentiel d'assurer la régularité de la tenue de l'instance avec au minimum 3 séances annuelles.

Nous devons cette année définir le plan de prévention. Pour cela, il nous faut faire un bilan du plan précédent grâce aux rapports de visite, entre autres, mais également en s'appuyant sur l'analyse des RSST ou des saisines qui demandent à être développées. Les statistiques RSST font apparaître une prédominance des RPS. Il faut se saisir de cette problématique et croiser le regard des différents membres de l'instance pour construire les outils qui permettront de prévenir et évaluer ces risques.

L'amélioration de la santé au travail de l'ensemble des collègues ne peut passer que par le dialogue social. Vous, comme nous, avez à en assurer le développement et la qualité.

avis

Les représentants des personnels siégeant à la F3SCT-SA demandent à monsieur le Recteur que les chefs de service soient formés à la prévention des risques et notamment des risques psychosociaux. Il est nécessaire de leur rappeler qu'ils ont l'obligation de protéger la santé des agents sous leur autorité.